

la lumière à la recherche de laquelle nous venons, mais vainement, de faire avec toute l'impartialité possible cette petite excursion.

Nous ferons enfin remarquer que nous n'avons pas cherché à faire une démonstration, que nous avons simplement examiné; que si nous nous sommes de plus en plus rapproché de l'opinion qui nie l'âme de la plante, c'est qu'à mesure que nous avançons il nous paraissait de plus en plus difficile d'admettre l'existence de cette âme. Prouver la non-existence de l'âme de la plante n'était point notre ambition; outre que cela eût été au-dessus de nos forces de philosophe et de botaniste, c'eût été vouloir prouver un fait négatif, c'est-à-dire quelque chose qu'il est presque toujours impossible de prouver, et dans le cas particulier qui nous occupe plus que dans tout autre. La preuve ne pourrait se faire dans ce cas, en effet, qu'en examinant un à un tous les phénomènes de la vie végétative, et l'on ne serait jamais sûr de n'avoir pas négligé le seul phénomène susceptible de donner la solution de la question. Mais, puisque l'on a essayé de démontrer l'existence de cette âme, nous étions autorisé à n'étudier que les faits dont on se prévalait pour affirmer cette existence, nous retranchant derrière ce brocard : *Actori incumbit probatio*.

Puissent ces quelques mots diriger vers la question de l'âme de la plante la curiosité de certains esprits; elle aura toujours l'avantage, si peu scientifique qu'elle puisse paraître en elle-même, de faire envisager et accomplir méthodiquement et à un point de vue philosophique, trop négligé aujourd'hui, les observations et les expériences de physiologie botanique.

SÉANCE DU 23 MARS 1866.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE JAUBERT.

M. Roze, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 9 mars, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. FRANCHET (Adrien), à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), présenté par MM. le marquis de Vibraye et de Schœnefeld.

M. le Président annonce en outre deux nouvelles présentations.

M. Cosson fait part à la Société de la douloureuse nouvelle qui vient de lui parvenir de la mort de M. le professeur Gussone, décédé récemment à Naples.

Dons faits à la Société :

1° Par M. Ad. Brongniart :

Annales des sciences naturelles, 5^e série, t. IV, n° 1.

2° Par M. Arthur Gris :

Recherches pour servir à l'histoire physiologique des arbres.

3° En échange du Bulletin de la Société :

Gardener's chronicle, 1866, n° 11.

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, février 1866.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, février 1866.

L'Institut, mars 1866, deux numéros.

M. le Président fait don à la Société de plusieurs sachets de graines achetés à Honk-Kong (Chine); il appelle l'attention sur la miniature coloriée qui figure sur chacun de ces sachets, et qui paraît devoir représenter la plante à laquelle les graines appartiennent. M. Gris veut bien se charger d'examiner ces graines.

M. Martins fait à la Société les communications suivantes :

SUR LES RACINES AÉRIFÈRES (OU VESSIES NATATOIRES) DES ESPÈCES AQUATIQUES
DU GENRE *JUSSIÆA* L., par **M. Charles MARTINS.**

Le genre *Jussieua* (1) ou *Jussiaea* (2) a été établi par Linné; il appartient à la famille des Onagracées et renferme actuellement environ quatre-vingts espèces : les unes terrestres, les autres aquatiques, végétant dans les eaux douces de l'ancien et du nouveau continent. Les organes dont nous allons parler n'existent que sur les parties immergées des espèces aquatiques : ce sont des corps blancs ou rosés, cylindriques ou cylindro-coniques, quelquefois vermiformes, spongieux, pénétrés d'air et se distinguant par leur forme et leur couleur des racines ordinaires et des feuilles qui naissent comme eux des nœuds de la souche fixée dans la vase ou des rameaux flottant à la surface de l'eau.

(1) C. Linnæi *Corollarium generum plantarum*. Lugduni-Batavorum, 1737, p. 126.

(2) C. Linnæi *Flora zeylanica*, 1747, p. 75. — *Systema naturæ*, 1748, p. 105, n° 422. — *Mantissa plantarum*, 1767, p. 69. C'est ce dernier ouvrage que les auteurs citent ordinairement, mais à tort, comme celui dans lequel Linné aurait établi le genre *Jussiaea*.